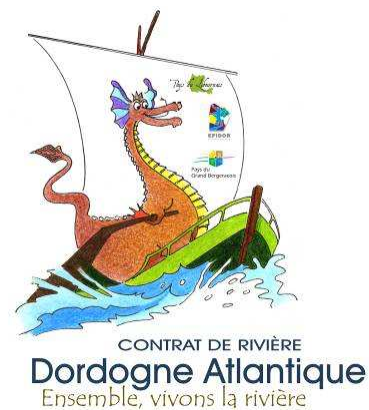




Document réalisé par **EPIDOR**
dans le cadre du
Contrat de rivière Dordogne Atlantique

Le Contrat de rivière Dordogne Atlantique est un programme porté par **EPIDOR**,
le **Pays du Libournais** et le **Pays du Grand-Bergeracois**.

Le contrat de rivière et l'étude sur les zones humides de la Dordogne Atlantique sont soutenus
financièrement par le **Conseil Régional d'Aquitaine**, le **Conseil Général de la Gironde**,
le **Conseil Général de la Dordogne** et l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne**.



Ces documents sont le fruit de plusieurs études réalisées par EPIDOR sur les zones humides :

- Enquête auprès des communes – août 2006
- Cartographie des zones humides – janvier 2007
- Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme – septembre 2007
- Evaluation des fonctions des zones humides à partir des données de télédétection à très haute résolution spatiale – janvier 2008

EPIDOR Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
BP 13 - 24250 Castelnau-la-Chapelle - 05 53 29 17 65 - epidor@eptb-dordogne.fr

www.eptb-dordogne.fr

Contact : Marie Vermeil – Animatrice du Contrat de rivière Dordogne Atlantique
m.vermeil@eptb-dordogne.fr

ZONES HUMIDES

Source de vie

*Si les forêts sont les poumons de la planète,
les zones humides en sont les reins*

COMMUNE DE SAINT-MICHEL-DE-MONTAIGNE

La préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général. L'Etat et ses établissements publics, les régions, les départements, les communes et leurs groupements veillent, chacun dans leur domaine de compétence, à la cohérence des diverses politiques publiques sur ces territoires.

Loi sur le développement des territoires ruraux, 2005

“Toutes les zones humides sont importantes. Des opérations ont été jusqu'ici menées sur des zones humides exemplaires. Elles doivent être maintenant complétées par une action généralisée et diffuse sur tout le territoire au moyen des mesures de protection de restauration ou de mitigation les plus appropriées.
L'action communale est indispensable”.

Bernard Cazeau,
Sénateur de la Dordogne,
Président d'EPIDOR

filtres

réserves

tourisme

loisirs

pêche

patrimoine

biodiversité

chasse

paysages



EPIDOR - Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - **2008**

LES ZONES HUMIDES

de la commune de
SAINT-MICHEL-DE-MONTAIGNE

96.5 ha de zones humides
sur la commune

10 % de la surface de la commune sont
des zones humides

1 % des zones humides de la commune
sont aujourd'hui altérées

Les zones humides de la commune

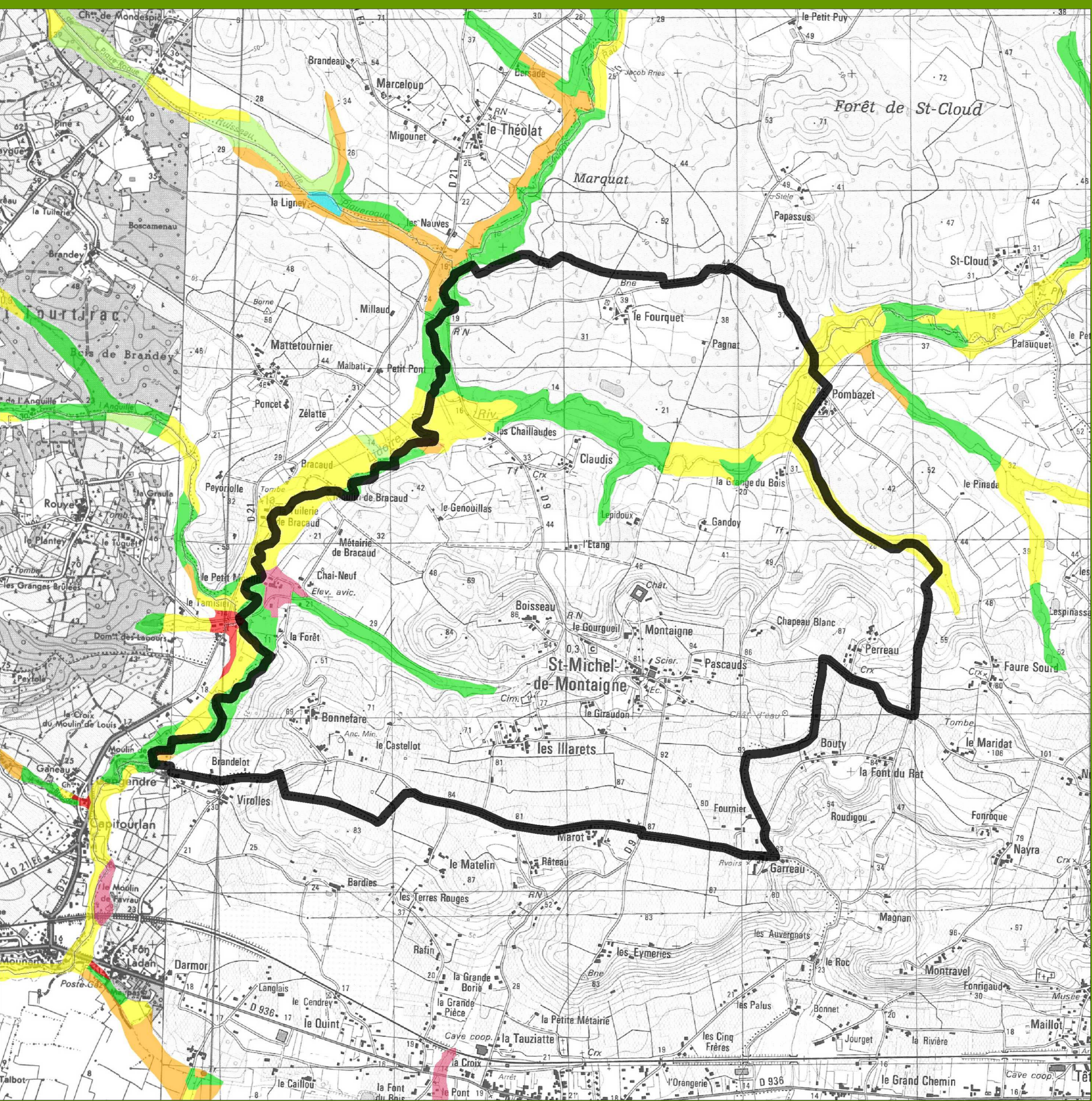
Nature des zones humides	Nombre de zones humides cartographiées	Superficie (hectares)
Plans d'eau (étangs, gravières...)	0	0
Marais, roselières, tourbières, mégaphorbiaies...	0	0
Prairies humides	6	41.1
Boisements humides	9	50
Mosaïque de petites zones humides de moins de 1ha	1	4.1
Plantations d'arbres en zone humide	0	0
Zones humides cultivées	2	1.3
Zones humides urbanisées	1	0.1

Zones humides altérées

Surface totale 96.5

La cartographie a été établie à l'échelle du 1/50 000. Elle délimite et caractérise les zones humides de superficie supérieure à 1 ha et de largeur supérieure à 25m.

La cartographie recense et localise les zones humides fonctionnelles qui sont aisément reconnaissables. Elle recense aussi les zones humides qui ont été transformées (drainage, aménagement), et dont les caractéristiques n'apparaissent plus de façon évidente, mais qui pourraient retrouver leurs fonctionnalités.



Cartographie communale des zones humides de la Dordogne Atlantique au 1/25 000

- Plans d'eau (étangs, gravières...)

Marais, roselières, tourbières, mégaphorbiaies...

Prairies humides

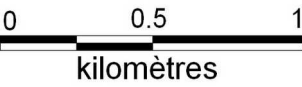
Boisements humides
- Mosaïque de petites zones humides de moins de 1ha

Plantations d'arbres en zone humide

Zones humides cultivées

Zones humides urbanisées

Sources : EPIDOR (2007) 'Cartographie des zones à dominante humide'
Scan25® © IGN - Paris - 2004. Copie et reproduction interdites. Licence N°2004/cubx/071



Le guide des zones humides de la Dordogne Atlantique vous aidera pour élaborer vos projets de gestion des zones humides. Il précise les enjeux, la réglementation, les outils de gestion, les appuis techniques et financiers.

Téléchargez le sur www.eptb-dordogne.fr